

Modalités – 1€ remboursé pour l’achat d’une trousse Maped

Du 01/07/2023 au 15/09/2023 inclus, 1€ pour l’achat d’une référence éligible parmi les codes-barres ci-dessous dans les enseignes et magasins participant à l’offre dans la limite des 4500 premières participations :

3154149319008
3154149319015
3154149319022
3154149319039
3154149319046
3154149319053
3154149319060
3154149319077
3154149319084

Pour recevoir votre remboursement, il vous suffit :

- 1 – D’acheter un produit porteur entre le 01/07/2023 et le 15/09/2023 dans les enseignes participantes ;
- 2 – De vous connecter sur le site <https://fr.maped.com/> et de cliquer sur la bannière de l’offre entre le 01/07/2023 et le 30/09/2023 ;
- 3 – De compléter le formulaire de participation avec vos données personnelles (Civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse postale et adresse e-mail), vos informations d’achat (Date d’achat, produit acheté) et de préciser en cochant la case prévue à cet effet s’il s’agit d’un achat internet ;
- 4 – De télécharger vos preuves d’achat : la photo du ticket de caisse (en entourant la date, le montant et le libellé du produit acheté), la photo du code-barres ;
- 5- De compléter vos coordonnées bancaires (IBAN/BIC) ;
- 6 – De valider votre participation.

Au terme de votre enregistrement, vous recevrez un e-mail de notification vous confirmant la bonne prise en compte de votre dossier. Cet e-mail contiendra un lien personnel vous permettant de suivre l’état d’avancement de votre dossier.

Si votre dossier est conforme, vous recevrez un e-mail vous précisant la validité de votre demande. Si le dossier est incomplet, vous recevrez un e-mail vous permettant de régulariser votre demande.

Si le dossier n’est pas valide, vous recevrez un e-mail vous précisant la raison du refus de votre demande.

La Société Organisatrice portera une attention particulière quant à la conformité des dossiers de participation et écartera définitivement tout comportement frauduleux, notamment l’utilisation multiple d’une même preuve d’achat entre différent participants.

Dans ces conditions, la Société Organisatrice se réserve le droit de demander le dossier physique du participant à des fins de vérification et qui comportera :

- L’original entier du ticket de caisse ou de la facture d’achat du produit

- Le code-barres original découpé sur l’emballage du produit

Les frais postaux seront pris en charge à hauteur du tarif lent en vigueur base 20g uniquement en cas de validation du dossier.

Offre organisée par La société MAPED SAS au capital de 5 155 000 euros, dont le siège est situé 530 route de Pringy, 74370 Argonay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d’ANNECY sous le numéro 325 720 423, valable pour des achats réalisés auprès des magasins et enseignes participantes en France métropolitaine (Corse incluse) entre le 01/07/2023 et le 15/09/2023 inclus, réservée aux personnes physiques majeures, détentrices d’un compte bancaire domicilié en France, limitée à une seule participation par foyer (un seul remboursement de un euro TTC même nom, même adresse e-mail et/ou même IBAN/BIC) et dans la limite maximum de 4 500 remboursements. Si votre demande est conforme, vous recevrez le remboursement dans un délai de 6 à 8 semaines, aux coordonnées bancaires indiquées lors de votre participation. Toute demande non-conforme fera l’objet d’un envoi d’e-mail vous demandant de régulariser votre dossier en ligne ou indiquant le motif de refus de votre demande. Offre valable dans les enseignes participantes, limitée à une seule demande par foyer (même nom, même adresse e-mail et/ou même IBAN/BIC).

Offre non cumulable avec d’autres offres promotionnelles en cours. Ne seront pas prises en considération les participations dont les coordonnées sont incomplètes, fausses, incompréhensibles, adressées après la date limite de participation ou contraires aux présentes modalités.

Les données à caractère personnel, concernant les participants, recueillies dans le cadre de la présente offre sont obligatoires pour le traitement de la participation à l’offre. Ce traitement est fondé sur le consentement du participant, qui dispose du droit de le retirer à tout moment. Néanmoins, à défaut de traitement de ces données, la participation du participant ne pourra être prise en compte. Les Données collectées ne sont réservées qu’à l’usage des destinataires suivants : PROMODEV et l’éditeur du site que vous consultez actuellement.

Vous disposez, dans les conditions et limites prévues par la réglementation, d’un droit d’accès, de suppression, de portabilité des Données vous concernant et d’opposition ou de limitation à leur traitement. Vous disposez également du droit de définir les directives concernant le sort de vos Données après votre décès dans les conditions définies à l’article 40.1 de la Loi informatique et Libertés. Enfin, vous disposez du droit d’introduire une réclamation auprès de l’autorité de contrôle compétente (CNIL).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un courrier électronique à dpo@promo.dev. La personne concernée par la demande de droit devra indiquer clairement ses noms et prénoms, et fournir la copie d’un titre d’identité ou de participation.

En tout état de cause, les participants peuvent former des recours auprès de l’autorité de protection des données compétentes (en France, il s’agit de la CNIL) concernant le traitement de leurs données personnelles.

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, consultez la « Politique de confidentialité » disponible sur le site de participation offre-trousse2023-maped.fr.

Vous avez participé à cette offre et vous avez des questions ? Contactez-nous (en rappelant le nom de l'offre (Offre Trousse 2023) par e-mail à contact@promo-maped.fr . Nous répondrons à toutes vos questions concernant cette offre jusqu'au 30/10/2023.

